



Etablissements de nuit marseillais fumeurs

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 20 mars 2018

Bonjour

Quasiment tous les établissements de nuit marseillais sont redevenus fumeurs ...

Plus possible de sortir le soir pour les non fumeurs.

Pourquoi plus personne ne respecte la loi ? Et pourquoi personne ne fait respecter la loi ?

Réponse :

Tant que la pression des non-fumeurs ne s'exercera pas pour exiger le droit reconnu légalement à ne pas subir la pollution tabagique dans les lieux confinés, c'est la loi de la dépendance qui prendra le dessus.

Les propriétaires de ces établissements de nuit craignent, à tort, que la fréquentation diminue. Ils savent cependant que la consommation d'alcool est nettement plus importante pour un fumeur que pour un non-fumeur.

Enfin, les agents chargés de contrôler et éventuellement sanctionner ce type d'infraction refusent déjà cette mission dans les cafés et restaurants en journée alors, comment espérer qu'ils puissent le faire dans des conditions beaucoup plus difficiles, de nuit.

En [rejoignant les rangs](#) d'associations comme DNF qui sont habilitées à se porter partie civile contre les infractions à la loi Evin, on augmente les possibilités de faire évoluer ce constat alarmant.